

Le Bulletin de l'ARTS



Bulletin de l'Association des Retraités du Ministère du Travail et du Ministère de la Santé



Bonjour à toutes et à tous,

« Le plus dur dans le confinement c'est la première année ! » Cette boutade illustre avec humour, et il en faut une bonne dose actuellement, la situation qui est la nôtre aujourd'hui où l'épidémie, avec ses nouveaux variants, nous oblige à nouveau à un troisième « simili » confinement national, moins dur que les précédents mais quand même ! Décidément, le monde « post-covid » ou nous serons libérés de cette chape de plomb anxiogène ne se profile pas encore à un horizon rapproché...

Malgré tout il y a quand même de vraies raisons d'espérer avec la campagne de vaccination qui après des débuts difficiles, s'accélère vraiment et s'ouvre à de nouvelles catégories d'âge et de profession. Sans être un spécialiste et en toute bonne logique, plus de personnes seront vaccinées et donc immunisées, moins le virus circulera.

Quoiqu'il en soit, en espérant sincèrement qu'aucun d'entre vous n'ait eu la malchance de contracter ce virus ou, s'il l'a eu, qu'il ait échappé aux formes graves, il faut que la vie continue même réduite à des formes d'expression moins ambitieuses. C'est ce que nous nous efforçons de faire pour l'ARTS avec l'aide des équipes, régionale et nationale, pour maintenir le lien avec vous dans l'attente de nouvelles rencontres, de belles sorties et d'amicales retrouvailles. Pour entretenir cette solidarité, comme vous l'avez constaté, nous tissons avec vous un fil d'information en continu pour vous tenir au fait de notre fonctionnement en temps de COVID.

Pour cela, les réunions en « présentiel » n'étant toujours pas à l'ordre du jour, nous ne pouvions mettre en « pose » plus longtemps la vie institutionnelle de l'ARTS. J'ai donc pris la décision de recourir à une procédure inusitée je crois depuis la création de l'association en 1972, à savoir convoquer l'Assemblée Générale sous la forme d'une consultation écrite de tous les adhérents sur l'ordre du jour de celle prévue le 3 décembre 2020 qui avait été annulée. C'est pourquoi vous avez reçu un courrier qui contenait les documents relatifs à l'ordre du jour et un bulletin de vote afin de vous exprimer sur les points mis en délibéré. C'est un exercice difficile de démocratie directe qui ne prendra tout son sens qu'à la condition, et je n'en doute pas, que vous vous sentiez bien concerné par le devenir de votre association.

Cette consultation, pour l'heure assez exceptionnelle mais justifiée par les circonstances du moment, doit aussi nous inviter, tous ensemble, à réfléchir aux modes de communication plus directe que nous offrons désormais les technologies de l'information et notamment les messageries personnelles pour la transmission de documents afin de gagner en rapidité et en efficacité.

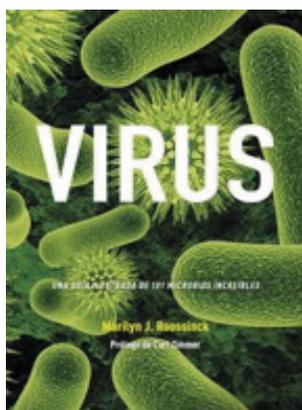
Et puisque c'est le printemps et que, les beaux jours arrivant, nous n'avons qu'une seule envie c'est de sortir, respirer, se sentir vivre, je ne résiste pas à l'envie de partager avec vous le conseil que me prodiguaient mes parents lorsqu'il y a bien longtemps j'étais adolescent (!) et qu'ils me disaient : « tu pourras sortir quand tu seras majeur et vacciné ! » Effectivement le COVID justifie les deux. Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Président de l'ARTS

Gérard Gonzalez

Le coronavirus...encore

UNE MISE EN GARDE CONTRE DE PIRES CRISES A VENIR...



Il y aura plus de pandémies dans le futur, qui se propageront plus vite, causeront plus de dommages à l'économie et aux vies humaines, si l'approche de la lutte contre les maladies infectieuses n'est pas modifiée, d'après le rapport rédigé par 22 experts internationaux pour l'IPBES.

Comme toute pandémie, celle du Covid-19 trouve son origine dans des microbes d'origine animale ; mais pour ce rapport, ce sont les activités humaines qui l'ont fait émerger. On estime à 1,7 million le nombre de virus « non découverts » présents chez les mammifères et les oiseaux, dont 600 à 800 000 seraient aptes à nous infecter.

Les mêmes activités humaines sont à l'origine du changement climatique, de la perte de biodiversité et, par leurs impacts sur l'environnement, du risque de pandémie. L'intensification de l'agriculture, le commerce, la production et la consommation non durables perturbent

la nature et augmentent les contacts entre faune sauvage, agents pathogènes et êtres humains.

Le risque de pandémie pourrait être réduit en diminuant l'exploitation non durable des zones riches en biodiversité, et en conservant des zones protégées.

Selon le rapport, le seul traitement curatif de ces crises par des mesures de santé publique et des solutions technologiques, notamment la mise au point de vaccins et nouvelles thérapies, conduit à des souffrances humaines et des coûts financiers lourds. Estimation du coût mondial de la COVID-19 : entre 8 et 16 000 milliards de dollars jusqu'à juillet 2020 seulement. Pour les experts, le coût de la prévention des pandémies serait 100 fois moins élevé que celui de leur traitement.

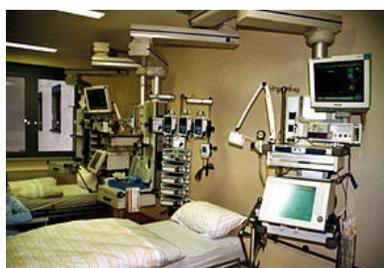
Le rapport propose diverses options politiques en vue de réduire le risque de pandémie.

D'après le Communiqué de presse de l'IPBES

IPBES : Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services

L'IPBES est l'équivalent du GIEC pour la biodiversité (A.Chalochet)

LA COUR DES COMPTES : FAIRE ENCORE DES ÉCONOMIES À L'HÔPITAL ? ... NON...



La Cour des Comptes étudie dans son rapport annuel l'impact de la crise sur l'hôpital.

Un constat d'abord : « Durant la crise sanitaire, les soins critiques ont su s'adapter rapidement face à l'urgence, au prix d'une improvisation organisationnelle et de déprogrammations massives des activités dont l'impact en termes de santé publique doit être évalué ».

C'est ainsi qu'était atteint le 8 avril 2020 le nombre maximal de patients en réanimation : 7 027 patients (soit 1 947 de plus que le nombre de lits affiché). Pas étonnant puisque le nombre de sites hospitaliers autorisés en réanimation adulte, est passé de 320 en 2013 à 298 en 2019. « Si la France avait conservé son ratio nombre de lits/population de plus de 65 ans de 2013, elle aurait disposé, au début de la crise covid, de 5 949 lits de réanimation adultes, contre 5 080 constatés au 1^{er} janvier 2020 ».

Cela amène la Cour à recommander que la capacité en lits évolue à l'avenir. Non sans inquiétude pour sa

part, car dit-elle « Pourtant, les actions qui découlent de la planification sanitaire semblent poursuivre un seul autre but : la concentration, certes souhaitable, de l'offre de soins, notamment en réanimation, sans agir réellement sur le nombre de lits ». Elle remarque ici que « la dernière génération de PRS prévoit la suppression, à l'échelle nationale, de sept implantations de réanimation, sans projeter d'évolution capacitaire. La planification hospitalière limite ainsi son ambition à la concentration, souhaitable, des unités de réanimation. Elle ne prévoit pas d'augmenter le nombre global de lits au vu des besoins pourtant croissants d'une population qui vieillit ».

« De plus, les établissements de santé confrontés à une pénurie d'anesthésistes-réanimateurs pour leurs activités chirurgicales, à la faiblesse de l'effectif des réanimateurs médicaux, à un sous financement de la réanimation médicale et à un turn-over infirmier en réanimation parmi les plus élevés, ne sont pas incités à ouvrir de nouveaux lits ».

Rapport public annuel 2021 www.comptes.fr

PRS : Plans régionaux de santé

ET LE CRIME PENDANT DE TEMPS LÀ ?



Qu'en est-il des activités criminelles dans le contexte de la crise? Pour l'Observatoire des criminalités internationales de l'IRIS, les contraintes générées impactent l'économie illicite aussi, avec les frontières fermées, la réduction

drastique de la fréquentation des espaces publics, la baisse de l'activité aérienne, etc. La crise offre aussi des opportunités aux groupes criminels, du fait des attentes ressenties en matière de santé, et des effets d'aubaine consécutifs, ainsi qu'en raison du recours accentué à Internet et au commerce en ligne.

Les pertes des économies criminelles liées à l'épidémie seraient comparables à celles de l'économie licite, et les acteurs les plus touchés sont – là aussi - les plus fragiles : au niveau de la production comme de la distribution de drogue, pour les prostitué(e)s, notamment mineur(e)s, et les migrants.

Il devrait en résulter une croissance de la précarité extrême et des violences. Car c'est une activité de subsistance quotidienne qu'exerce le lumpenproletariat du crime, le plus touché dans une économie non régulée et capitaliste, et il cherchera à en compenser les pertes par d'autres activités illicites : vols, prostitution, etc.

Enfin, il est probable que la crise ait accentué les phénomènes de corruption, notamment dans les États « faillis ». Voilà des axes de recherches futurs dans un monde où l'imbrication entre le licite et l'illicite devient de plus en plus ténu.

D'après la lettre de l'IRIS N°786 - 11 février 2021

COVID-19 : DÉJÀ UNE HAUSSE DES ÉTATS DÉPRESSIFS APRÈS LE PREMIER CONFINEMENT...



Une étude de la Drees sur la santé mentale menée pendant le confinement du printemps 2020, et comparée avec des enquêtes 2014 et 2019, qu'en mai 2020, 13,5% des plus de 15

ans déclarent des symptômes évocateurs d'un état dépressif, contre 10,9% en 2019.

Les jeunes sont les plus touchés : 22% des 15-24 ans déclarent des symptômes d'état dépressif pour 10,1% en 2019. C'est nettement plus que chez les plus âgés (12,1%). Plus d'une jeune femme sur quatre et un peu moins d'un jeune homme sur cinq sont concernés.

Les femmes sont également – mais dans une moindre mesure - très vulnérables : 15,8% en 2020 contre 12,5% en 2019 ont déclaré des symptômes évocateurs d'un état dépressif. Ces phénomènes étaient parfois amplifiés par des comportements violents, agressifs ou dégradants de la part du conjoint ou partenaire. Enfin, les violences familiales ont augmenté de 9% en

2020 par rapport à 2019.

Des types de gênes, ou de symptômes dépressifs ont augmenté sensiblement : les troubles de sommeil, la perte d'intérêt à faire des choses, l'humeur dépressive et les difficultés de concentration.

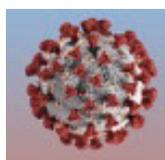
Plus d'une personne sur cinq logeant dans un appartement sans balcon a présenté un syndrome dépressif. De plus, être confiné hors de chez soi, dans un foyer surpeuplé ou, à l'inverse vivre seul ou seul avec son ou ses enfants augmente le risque d'état dépressif.

D'après une autre étude sur les conditions d'exercice en médecine générale lors du 2ème confinement, pour 72% des médecins généralistes, **les consultations pour stress, troubles anxieux ou dépressifs** sont plus nombreuses qu'avant l'épidémie, et pour 16% elles ont augmenté de plus de la moitié. Tendence accentuée après le premier confinement, illustrant une «souffrance psychologique marquée dans la population du fait des conséquences sociales et économiques et des mesures mises en place pour l'endiguer», selon la Drees.

D'après Vie Publique 18 Mars 2021

Le coronavirus...encore

BRÈVES COVID



2020 : une mortalité exceptionnelle liée à l'épidémie, 669 000 décès toutes causes confondues, soit 56 000 décès de plus qu'en 2019 (+ 9 %). La plus forte hausse depuis 70 ans. Elle touche un peu plus les hommes, et les plus de 70 ans (+ 11 %). Très inégale selon les territoires : plus forte dans la moitié Est de la France métropolitaine et l'Île-de-France, ainsi qu'à Mayotte.

Et l'espérance de vie à la naissance diminue d'environ 0,5 par rapport à 2019 ; 85,1 ans pour les femmes et 79,1 ans pour les hommes.

INSEE PREMIÈRE No 1847 et No 1846

Avec la pandémie, nette baisse de l'espérance de vie et chute des mariages

Au 1^{er} janvier 2021, la France compte 67,4 millions d'habitants. En 2020, la population a augmenté de 0,2 %. Le solde naturel, écart entre naissances et décès, a baissé avec la hausse des décès de la pandémie et la poursuite de la baisse des naissances ; il s'élève à + 67 000.

En 2020, 736 000 bébés sont nés en France. L'indicateur conjoncturel de fécondité, en recul depuis 2015, est de 1,83 enfant par femme en 2020.

En 2020, 155 000 mariages ont été célébrés, - 31 % par rapport à 2019, la pandémie ayant empêché la tenue des célébrations ou ayant conduit à les reporter.

Lors du premier confinement, un tiers des sociétés ont fermé pendant en moyenne 57 jours. Le coût direct pour les entreprises de l'application des protocoles sanitaires (achat de masques, gel hydroalcoolique et autres fournitures) serait de 3 % de leur chiffre d'affaires 2019. Voilà des résultats d'une enquête effectuée par l'INSEE auprès de 50 000 entreprises.

D'après le Blog de l'INSEE du 8 03 2021



technologique (ADIT) !

Une mission a été créée par la commission du développement durable de l'Assemblée nationale, car il n'existe à ce jour aucune filière de recyclage de ces masques constitués à 80% de polypropylène, donc non biodégradables.

D'après TechHopital 1^{er} 02 2021

En 2020, le nombre d'entrées en stages en entreprises diminue de 22 % par rapport à 2019. Il chute aux mois de mars, avril et mai. Les moins de 20 ans sont les plus touchés par cette baisse. À l'exception de la santé, la totalité des secteurs d'activité sont affectés.

D'après DARES FOCUS N°12

Malgré la crise, un nouveau record pour les créations d'entreprises (4 % de plus qu'en 2019). Avant tout des entreprises individuelles sous le régime du micro-entrepreneur (+ 9 %), tandis que les créations d'entreprises classiques diminuent (- 13 %), et celles de sociétés sont stables. Les secteurs en hausse : transports et entrepôts, commerce, immobilier.

D'après INSEE PREMIÈRE No 1837

Le confinement a eu un fort impact sur les pratiques sportives avec une baisse de 10 points du taux de pratiquants :



constat de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep). Parmi les pratiquants, 82% ont poursuivi leurs activités même confinées, surtout les adeptes des activités de

la forme et de la gymnastique. Les activités à domicile (18% des pratiques en 2018) ont progressé de 23 points pendant le confinement.

D'après Vie Publique Publié le 12 mars 2021

Les nuitées ont baissé de 64 % au 4^{ème} trimestre 2020 par rapport au même trimestre 2019 dans les hôtels métropolitains. Après une relative reprise en été, c'est l'effet des limitations de déplacement et du second confinement. Les plus touchés : les hôtels haut de gamme. En décembre, c'est le tour des hôtels de montagne de l'être.

D'après INSEE FOCUS No 227

En 2020, la circulation routière a fait 700 morts de moins qu'en 2019,



et le nombre des blessés est passé de 70 490 à 55 754, selon l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR). Depuis

1924, jamais la mortalité routière n'a atteint un niveau aussi peu élevé. C'est là l'heureuse conséquence de la baisse du trafic routier (-75% en Avril).

La mortalité sur les routes d'outre-mer a nettement moins diminué qu'en métropole.

D'après Vie Publique 5 Février 2021

7 MILLIONS DE FRANÇAIS CONFRONTÉS A LA SOLITUDE



d'isolement, 3 millions de plus qu'en 2010, soit 14% des Français.

L'isolement va de pair avec la précarité, mais les catégories aisées sont de plus en plus touchées par le phénomène. De même, si les personnes âgées subissent plus fortement des situations d'isolement, les jeunes sont de moins en moins épargnés... et les femmes en souffrent plus que les hommes.

Une constante : isolement et précarité vont de pair et 12 % des isolés sont au chômage.

Les séniors sont les plus touchés : 1 sur 3 est en situation d'isolement.

La moitié des isolés victimes de handicap ou atteints d'une maladie chronique limitent les contacts avec les proches pour ne pas être un poids pour eux.

Jusqu'à assez épargnés (2 % en 2010), 13 % des

D'après le 10e rapport sur les solitudes de la Fondation de France (et CREDOC), l'isolement relationnel s'est encore accru : 7 millions de personnes

sont en situation

jeunes sont maintenant touchés. L'explication : la paupérisation croissante des jeunes - la classe d'âge la plus pauvre : les 18-29 ans.

De 2016 à 2020, la part de personnes à hauts revenus en situation d'isolement passe de 6 % à 11 %.

Le réseau amical reste le plus actif (58 % voient leurs amis plusieurs fois par mois), mais le réseau familial s'amplifie : 55 %, surtout des femmes surtout voient régulièrement leur famille, contre 47 % en 2016. 22 % sont dans une situation relationnelle « fragile », n'ayant de relations soutenues qu'avec un seul réseau, plus vulnérable donc.

La communication à distance ne remplace pas la sociabilité de visu. Les contacts à distance avec famille et amis sont moins fréquents chez les isolés que dans la population générale : 38 % avec la famille, 26% avec les amis, contre 69 et 68% pour l'ensemble.

Quel impact pour la crise actuelle ? La hausse du chômage et la corrélation entre précarité, chômage et isolement annonce un risque majeur d'aggravation de l'isolement relationnel.

D'après Fondation de France « 7 M de français confrontés à la solitude » www.fondationdefrance.org

DES ACTIVITÉS ARTISTIQUES...POURQUOI PAS ?



Pratiquer une activité artistique améliore les fonctions cognitives, et cela à tout âge. C'est ce que montre une étude du laboratoire Neuropsychologie et imagerie de la mémoire* à Caen. On savait

déjà que la pratique de la musique améliorait la plasticité cérébrale et les performances cognitives, par rapport à des personnes ne jouant pas d'un instrument. Il en va de même pour le théâtre. La comparaison a été effectuée, avec des acteurs jouant plus de quatre heures par semaine depuis plus de trois ans, des musiciens issus de conservatoires s'exerçant à la même fréquence, et des personnes « témoins » sans activité artistique. Acteurs et musiciens n'étaient pas des « professionnels ».

Une batterie de tests cognitifs leur a été administrée. Résultat : des musiciens plus performants que les sujets

témoins pour vitesse d'exécution, raisonnement non verbal, mémoire de travail et mémoire visuo-spatiale à long-terme. Des acteurs plus performants sur mémoire et fluence verbale.

Encore plus intéressant : les bénéfiques sont observés quel que soit l'âge, et ils sont plus associés à la régularité de la pratique qu'à son ancienneté.

Les fonctions exécutives et la fluence verbale déclinent avec l'âge. Et c'est un processus du vieillissement physiologique, accéléré en cas de troubles cognitifs d'origine neurodégénérative, tels la maladie d'Alzheimer. Mais promouvoir les activités artistiques, à tous les âges de la vie, permettrait de préserver ces fonctions plus longtemps, tout en améliorant la qualité de vie grâce des interactions sociales et au plaisir de jouer. La composante "plaisir" étant évidemment essentielle !

D'après unité 1077 Inserm/Université de Caen Basse-Normandie/EPH newsletter=inserm.fr@externe.inserm.fr

LA FONCTION PUBLIQUE EN 2020 : DURÉE DU TRAVAIL, SALAIRES, ...?



La Direction générale de l'administration et de la fonction publique publie son rapport 2020 sur les ressources humaines. Les constats : avec une légère hausse des effectifs entre 2017 et 2018, la fonction publique emploie 5,5 millions d'agents (3,8 de fonctionnaires et 1 de contractuels), soit :

2,4 M d'agents dans la fonction publique d'État (FPE)

1,9 M d'agents dans la fonction publique territoriale (FPT)

1,1 M dans la fonction publique hospitalière (FPH).

Les données sur les conditions de travail : les agents travaillent plus de 35 heures en moyenne. En effet, 38% d'entre eux travaillent 40 heures ou plus par semaine dans la FPE et 27% pour l'ensemble de la fonction publique, résultat assez proche de celui du privé (30,7%).

Dans la FPH, 66% des agents travaillent le dimanche,

35% la nuit (parfois occasionnellement).

Enfin, près d'1/5 des agents travaillent à temps partiel, surtout les femmes.

Des disparités salariales : les agents de la fonction publique sont des femmes pour 62% (46% dans le secteur privé), en particulier dans la FPH (78%) et dans la FPT (61%). Minoritaires en Catégorie A+ (42%), leur part y augmente toutefois peu à peu.

L'écart des salaires entre les sexes à niveau équivalent persiste : en 2018, 2 181 € en moyenne pour les femmes, 2 497 € pour les hommes, soit 12,7% de plus.

Le salaire net moyen mensuel des fonctionnaires s'élève à :

1 833 € pour les catégories C (plus d'un tiers des agents)

2 408 € pour les catégories B

2 965 € pour les catégories A.

D'après Vie publique 19 novembre 2020

«LES DISCRIMINATIONS SYNDICALES ET LE DIALOGUE SOCIAL DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE»,

C'est le titre d'un rapport du Conseil supérieur de la Fonction publique territoriale. Si le droit syndical est connu depuis 1946 dans la fonction publique, la question des discriminations syndicales demeure malgré les garanties posées. D'après le rapport, «le problème apparaît de nos jours avec d'autant plus d'acuité qu'il semble pervertir la qualité et l'efficacité du dialogue social». «Les employeurs territoriaux semblent surpris quand ce type de discriminations est pointé du doigt, alors que les représentants syndicaux n'ont de cesse de souligner combien l'exercice d'un mandat syndical peut constituer un frein réel dans une carrière. Le dialogue

social s'en trouve affaibli du fait qu'employeurs et représentants syndicaux ne partagent pas la même vision de la négociation et de l'importance de la fonction syndicale dans le paysage public français. Pourtant le dialogue social est régulièrement invoqué au moment des crises, mais il est plus un passage obligé qu'un vrai lieu d'échanges et de coproduction.»

Ce rapport étudie les origines du formalisme qu'est devenu le dialogue social, et cherche des solutions permettant au dialogue social d'harmoniser les collectifs de travail pour le service public.

Vie publique 17 12 2020

LA DISPARITION DES INSECTES : L'APPEL DE 70 SCIENTIFIQUES INTERNATIONAUX



Les insectes disparaissent à la vitesse Grand V. Selon une étude d'avril 2019, 40 % des espèces d'insectes pourraient disparaître au cours des prochaines décennies.

En cause, la perte de leurs habitats naturels du fait de leur conversion en terres agricoles, de l'urbanisation, de la pollution aux engrais et pesticides, de l'introduction d'espèces étrangères et du réchauffement climatique.

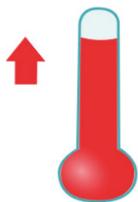
Pourtant, les insectes jouent un rôle essentiel en assurant la pollinisation et en mangeant un certain nombre d'animaux nuisibles. Il en va de notre capacité à produire la nourriture nécessaire pour nourrir une population de la

planète en constante augmentation.

Dans un manifeste, 70 scientifiques proposent donc «une feuille de route mondiale pour la sauvegarde et le rétablissement des populations d'insectes». Les moyens : arrêter l'utilisation de certains pesticides et d'engrais, réduire les importations de produits nocifs pour l'environnement, éviter l'introduction d'espèces étrangères à l'écosystème, créer et maintenir des paysages hétérogènes et réduire la pollution des cours d'eau, et les pollutions sonore et lumineuse.

Ils plaident aussi pour la création de micro-habitats servant de refuges aux insectes lors d'événements tels que canicules et sécheresses.

consoGlobe 9 01 2020



Météo-France a produit de nouvelles projections climatiques à l'échelle des régions. L'objectif : nous permettre de mieux anticiper et nous adapter. Car, le climat a déjà changé en France. La hausse des températures, de 1,7°C de-

puis 1900, s'est accélérée, et ses conséquences vont inévitablement s'accroître d'ici 2050. « Si nous ne renforçons pas assez nos actions de lutte contre le changement climatique, le réchauffement pourrait être encore plus fort en seconde moitié de siècle ».

Le climat en France en 2050 en Comparaison à la période 1976-2005

+2,2°C de hausse
des températures
moyennes

5 à 15 jours de
vagues de chaleur en
plus selon un axe
nord-ouest/sud-est

- 10% des cumuls de
pluie en été. Les séche-
resses sont plus longues
en été jusqu'à 5 à 10
jours supplémentaires

-20% à -50% d'épaisseur
de neige en moyenne
montagne à l'horizon
2050

10 à 20 jours de gel en
moins, d'ouest en est du
pays et en montagne

10 à 20 nuits tropicales
en plus sur la moitié nord
de la France, et jusqu'à
50 nuits sur les régions
méditerranéennes

D'après Projet DRIAS Météo France site data.gouv.fr

VOUS ÊTES CURIEUX?

Fédération des associations
de surveillance de la
qualité de l'air



chaque jour un indice de qualité de l'air ambiant : l'indice ATMO.

Calculé jusqu'ici à partir des concentrations dans l'air de quatre polluants : dioxyde de soufre (SO₂), dioxyde

Vous voudriez connaître la qualité de l'air dans votre ville ?

Enjeu majeur de santé publique avec 48 000 décès annuels prématurés causés par la pollution de l'air, la qualité de l'air est le premier sujet de préoccupation environnementale. Le dispositif de surveillance s'appuie sur des associations agréées qui publient

d'azote (NO₂), ozone (O₃) et particules de diamètre inférieur à 10 µm (PM₁₀), l'indice vient d'intégrer un autre polluant, les particules de diamètre inférieur à 2,5 µm (PM_{2,5}). Vous pouvez accéder à une prévision quotidienne à l'échelle de votre région, voire de votre commune avec atmo-france.org/la-qualite-de-lair-dans-votre-region

D'après www.ecologie.gouv.fr

Votre région vous intéresse : une nouvelle carte régionale de la France créée par l'INSEE. On y trouve l'évolution de la population de chaque région de métropole ou d'Outre-mer, sa répartition, les spécificités économiques de la région, des indications sur les habitants, sur les disparités économiques et sociales notamment.

C'est à consulter sur <https://blog.insee.fr/ma-region-cest-lessentiel/>



Le droit à l'hébergement opposable : bilan 2008-2019 bien mitigé !

Le comité de suivi de la mise en œuvre du droit au logement opposable instauré par la loi DALO de 2007 a présenté son bilan d'application. Il montre une progression du nombre de sans-abris et une création insuffisante de places d'hébergement.

Peu de recours ont été pratiqués, 10 000 seulement par an, pour 141 000 personnes sans-domicile comptées par l'Insee. 4% des personnes ayant déposé un recours ont été hébergées ensuite, sans recourir à un recours contentieux. En 2019, un seul dossier sur cinq « prioritaire » s'est vu proposer une solution. Pour le comité, le non-recours est lié à la saturation du dispositif, et la pénurie de places. Ne sont souvent proposées que des mises à l'abri, à l'hôtel par exemple. A noter que l'Île-de-France à elle seule concentre près des deux tiers des recours.

Le nombre de décisions a plus que doublé, mais le nombre des accueillis a diminué et est même en 2019, inférieur à 2009 (550 pour 694).

Le comité de suivi propose un plan national pour identifier les obstacles d'accès au droit, développer les dispositifs du droit et créer une offre d'hébergement pérenne et inclusive.

D'après Vie publique 6 janvier 2021

Hiver 2020-2021 : où sont les gripes, gastro-entérites et bronchiolites ?

Le Covid-19 a permis aux Français d'apprendre les gestes barrières : port du masque, lavage régulier des mains, aération du logement et distanciation sociale. Grâce à leurs efforts, des maladies comme la grippe, la gastro-entérite, la bronchiolite sont en chute libre. Du jamais vu pour les médecins : ils ne reçoivent quasiment plus de patients pour des maladies infectieuses.

Une autre raison : la campagne de vaccination contre la grippe, incitant à se faire vacciner pour ne pas saturer les services de réanimation en plein rebond de Covid-19.

D'après consoGlobe 5 01 2020

Désartificialiser pourrait réduire la mortalité liée aux fortes chaleurs : conclusion d'une étude sur le



lien entre très fortes chaleurs et mortalité effectuée dans 1 300 communes d'Île-de-France sur vingt-cinq ans, en intégrant

la densité de l'habitat, la présence d'espaces verts, l'imperméabilisation des sols - donc bétonisation -, etc. Le constat : une réduction importante du risque de décès liés aux très fortes chaleurs dans les communes moins artificialisées, moins imperméabilisées, et plus arborées. Les interventions sur l'environnement sont bien susceptibles de réduire l'exposition de la population aux risques sanitaires associés à la chaleur.

La Santé en action, 2020, n°. 454

108 000 seniors de plus en Ehpad d'ici à 2030 !

En 2030, il y aura en France 21 millions de 60 ans ou plus, 3 de plus qu'en 2019. Garder les pratiques actuelles d'entrée en institution des personnes âgées en perte d'autonomie supposerait de doubler le rythme d'ouverture de places actuel pour accueillir 108 000 résidents supplémentaires en Ehpad entre 2019 et 2030, puis 211 000 entre 2030 et 2050, au-delà des 611 000 résidents actuels.

Alors que favoriser le maintien à domicile en limitant le recours à l'Ehpad à l'accueil des plus dépendants reporterait une partie des seniors vers des types d'habitat intermédiaires entre logement et Ehpad, résidences autonomie, etc.... Le nombre de seniors en résidence autonomie, environ 100 000, serait à multiplier par 1,5 à 2,5 en 2030.

Hypothèse plus optimiste : si l'espérance de vie sans perte d'autonomie augmentait autant que l'espérance de vie globale, le même rythme d'ouverture de places en Ehpad suffirait avec le maintien des pratiques actuelles d'entrée en institution des seniors en perte d'autonomie entre 2020 et 2050.

D'après DREES Études et Résultats, n°1172

Le manque de médecins : aux sources de la désertification



Le monde rural est touché par la désertification médicale. Sur 3827 cantons, 91 étaient en 2010 dépourvus de médecins, 148 en 2017, et 80% des cantons ont une densité médicale en baisse.

Un exemple : il y a 2 fois moins de spécialistes pour 1 000 habitants dans les départements hyper-ruraux.

Et en milieu rural, plus de la moitié des médecins a plus de 55 ans ; les jeunes médecins se concentrent dans les départements urbains, avec une polarisation de la médecine générale autour des CHU et une concentration des spécialistes dans les métropoles.

Début 2021, le nombre total de médecins en exercice n'a jamais été aussi élevé. Mais, alors que la population augmente, notamment les seniors consommateurs

DE QUOI PENSER ... (SUITE)

de soins (9,4% plus de 75 ans), la croissance du nombre des médecins ne suit plus et la densité médicale stagne. Pour l'Association des Maires Ruraux, c'est là « la rançon de la liberté d'installation ».

La proportion de femmes est proche de 50%, plus encore dans les départements « hyper-urbains ». Or, facteur potentiellement aggravant, les femmes exercent

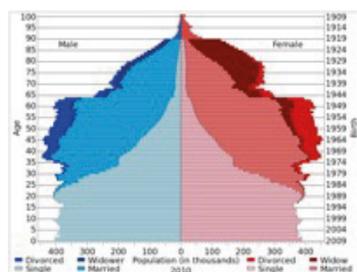
souvent moins longtemps, et s'installent plus en ville. Ce rapport conclut que les problèmes s'aggraveront encore pour une génération au moins en milieu rural si rien ne vient en changer le cours.

D'après « La santé en milieu rural » Association des maires ruraux de France www.amrf.fr

BRÈVES

Le dynamisme démographique faiblit entre 2013 et 2018 : au 1er janvier 2018, 66 733 000 habitants en France, 0,4 % de plus par an depuis 2013. Le solde naturel se dégrade dans presque toutes les régions. De 2013 à 2018, la population baisse en Martinique et Guadeloupe, est relativement stable dans cinq autres régions et s'accroît ailleurs. De plus en plus de départements ont une population en baisse, notamment Paris, la Dordogne, le Territoire de Belfort.

Les aires d'attraction des villes de plus de 700 000 habitants sont plus dynamiques, en particulier celles de Bordeaux, Nantes, Montpellier, Toulouse et Rennes, et cumulent souvent excédent naturel et migratoire. À l'opposé, les aires de moins de 50 000 habitants baissent. De nouveaux habitants viennent accroître la population des couronnes plus que celle des pôles.



D'après INSEE FOCUS No 221 29/12/2020

Les jeunes sortis des études en 2010 ont plus quitté le domicile parental avant la fin de leurs études que ceux de 1998 ou 2004. Pourtant, ils sont plus nombreux à cohabiter avec leurs parents cinq ans plus tard, qu'ils soient revenus au domicile parental, ou qu'ils ne l'aient jamais quitté. Les femmes et les plus diplômés décohabitent davantage et plus tôt. S'installer en couple est plus souvent une cause de décohabitation pour les femmes, quand les hommes décohabitent plus pour vivre seuls.

D'après INSEE Références 03/12/2020

En décembre 2019, la moitié de la population bénéficie d'au moins une prestation légale des CAF. Le nombre de foyers allocataires s'accroît de 6,5 % sur un an, notamment avec la très forte extension de la

prime d'activité (+ 43 %), et l'élargissement en janvier 2019 des conditions d'éligibilité.

La part de la population couverte par cette prime reste nettement plus haute dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (25 %, contre 13 % sur l'ensemble du territoire), même si la progression des bénéficiaires y est limitée à 24%.

INSEE Focus No 222

En France, en 2018, 10 % des ménages détenaient près de la moitié du patrimoine total, et 50% concentraient 92 % des avoirs patrimoniaux. Des inégalités de patrimoine entre les ménages stables par rapport à 2015. Le patrimoine brut des ménages est d'abord constitué de biens immobiliers (61 %) et d'actifs financiers (20 %). L'âge est un déterminant majeur : le patrimoine net moyen (déduction faite des emprunts en cours) passe de 38 500 euros pour les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans, à 315 200 euros pour les ménages de sexagénaires.

Insee Focus No 176



Jusqu'à la Première Guerre mondiale, les mariages avaient lieu davantage en hiver, notamment en février. Mars et décembre étaient évités pour des

raisons religieuses (carême et advent) et l'été en raison des travaux agricoles. Dès l'entre-deux-guerres, les mariages sont de plus en plus fréquents en avril et se raréfient en hiver. Depuis 1945 les mariages de l'été se répandent avec la démocratisation des congés payés.

Dès le milieu des années 1970, dans une France de plus en plus sécularisée, les mariages sont moins nombreux, de plus en plus synonymes de fête, plus que d'obligation pour entrer dans la vie de couple, et le choix se porte alors davantage sur un mariage à la belle saison, entre juin et septembre pour 60% des 225 000 mariages actuels.

D'après INSEE FOCUS No 225

Ils nous ont quittés

Madame DELABRE Josette
 Madame ELI Edmée
 Monsieur GENTELET Claude
 Monsieur GILES Michel
 Monsieur HAENEL Théodore
 Madame HERNANDEZ Maryse
 Monsieur MALY Jean-Marc

60700 Fleurines
 97310 Kourou
 63310 St-Denis Combarnazat
 26450 Puy Saint-Martin
 68000 Colmar
 13011 Marseille
 75017 Paris

A tous leurs parents et amis nous présentons nos sincères et amicales condoléances

Monsieur Claude Gentelet

C'est avec une grande tristesse que les adhérents de la Délégation régionale d'Auvergne ont appris le décès subit de Monsieur Claude Gentelet, Directeur Départemental du Travail retraité. Adhérent depuis 2018, il en est devenu le Vice-Président montrant sa détermination et son investissement. Très rapidement, il a rejoint le Conseil d'Administration au niveau du siège national de l'ARTS où il a constamment œuvré par ses idées et ses initiatives à l'amélioration des activités et des services proposés aux adhérents.

Très impliqué, c'est avec intérêt et enthousiasme qu'il a initié, en 2019, la mise en œuvre d'un audit portant sur les moyens de fonctionnement, les modalités d'organisation et d'action de l'association.

Claude Gentelet aura su laisser l'image d'un être jovial et passionné tant parmi les adhérents auvergnats qu'au sein du Conseil d'Administration de l'A.R.T.S.

Mme Josette DELABRE

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Mme Josette DELABRE, à l'âge de 83 ans. Mme DELABRE était bien connue des adhérents de l'ARTS qu'elle avait intégré en 2003. Depuis cette date, elle avait rejoint le bureau national où son optimisme et sa bonne humeur n'avaient d'égale que sa rapidité à accomplir les tâches qui lui étaient confiées, entre autres la mise à jour du bulletin de l'ARTS. Elle assistait à toutes nos sorties.

En 2013 elle avait quitté le bureau où elle venait 2 fois par semaine, à cause du trajet (elle habitait dans une petite commune de l'Oise, ce qui l'obligeait à prendre sa voiture, puis le train et le métro). C'était une grande marcheuse et elle faisait régulièrement de grandes randonnées. Nous avons gardé un contact régulier avec elle. Nous présentons à toute sa famille nos sincères condoléances.

Michèle Campan Llorat Linares

Avec beaucoup de chagrin, nous avons appris le décès de Michèle Campan Llorat Linares, en Décembre 2020 à Sète, après un dur combat contre la maladie. C'est dans ce port méditerranéen qu'elle avait choisi de passer ces quinze dernières années, en activité d'abord au sein de la section détachée de l'Inspection du Travail, puis en retraite.

Nous l'avons connue, cheville ouvrière de la modernisation numérique des services du travail en Rhône-Alpes. Pédagogue hors pair, elle a formé à la bureautique énormément d'agents devant engager une évolution des pratiques de travail. Nous nous souviendrons d'une personnalité lumineuse, empathique et généreuse, engagée sur tous les fronts, professionnels et bénévoles, avec une

capacité exemplaire de don de soi. C'est au large de Sète que ses cendres seront répandues face au Maroc qui l'avait vu naître en 1949.

Certes, les visites sont évidemment interrompues par force.... Mais voilà une bonne occasion de faire les fonds de tiroir et de retrouver de bons souvenirs, pas si anciens.....

Le musée Ampère à Poleymieux et repas-terrasse, 4 juillet 2019 : délégation Rhône-Alpes



Le choix du lieu pour ce repas annuel précédant les vacances nous a permis de lui joindre la visite guidée le matin du musée Ampère qui se trouve à Poleymieux.

André Marie Ampère est né à Lyon en 1775. Son père ayant acheté un domaine à Poleymieux, village du département du Rhône, comprenant une maison de maître et une ferme attenante, c'est là qu'il vécut une vingtaine d'année. Des épisodes tragiques ont jalonné la

vie du jeune homme : d'abord la mort de son père Jean Jacques, exécuté en novembre 1793, puis de sa jeune épouse dont il a eu un fils, Jean Jacques Antoine, qui s'est spécialisé dans la littérature et l'histoire. Le domaine,



d'abord vendu, puis acheté par deux industriels américains qui en firent généreusement don à la société des amis d'André Marie Ampère, fut transformé en musée en Juillet 1931, et toutes ses pièces aménagées afin de présenter aux visiteurs les reconstitutions illustrant les expériences fondamentales de l'électromagnétisme réalisées par Ampère avec des scientifiques de son époque, Arago ou Faraday. Les avancées technologiques ultérieures sont aussi largement représentées au musée,

dans le domaine des génératrices, des appareils de mesure, des télécommunications, de l'éclairage des moteurs mais également le photovoltaïque.

La visite a commencé par la salle dite des « trois Ampère » comportant des meubles, des gravures, statues, tableaux, autographes, témoins de cette illustre famille. Puis ce furent les pièces destinées aux découvertes. Nous avons écouté attentivement des explications très techniques, démonstrations à l'appui, sur l'électrostatique (la machine de Ramsden, les bouteilles de Leyde, la pile de Volta..), l'électromagnétisme, (l'appareil de démonstration de loi de Laplace, la boussole des sinus et des tangentes...), l'induction (machines de Pixii et de Gramme à aimant, alternateur homopolaire à haute fréquence). Bien qu'assez ardue ce fut une visite passionnante et surtout très bien organisée et commentée.



La tête bien remplie, il a fallu aussi alimenter notre corps, ce qui a été fait dans une charmante auberge en terrasse. L'après midi devait être consacrée à une promenade aux alentours mais la très grosse chaleur eu raison de notre courage. C'est cependant très satisfaits que nous avons regagné Lyon en remerciant Dominique à qui nous devons encore cette année le choix de cette visite

particulièrement enrichissante qui nous a rappelé de lointains souvenirs scolaires.

Nicole Giabiconi

L'opération Coup de pouce vélo : un succès !

Lancé le 11 mai 2020, le coup de pouce vélo a permis la prise en charge des réparations, des places de stationnements temporaires et des formations de remise en selle. Le programme a pris fin le 31 mars 2021, et c'est un véritable succès : près de 2 millions de vélos ont été réparés

D'après La lettre d'information
du ministère de la Transition écologique 8 04 21

5	9	1	3	8	4	7	6	2
8	2	7	9	6	1	4	3	5
3	4	6	5	2	7	1	9	8
1	8	3	7	9	6	2	5	4
2	6	9	1	4	5	3	8	7
4	7	5	8	3	2	6	1	9
9	3	2	6	7	8	5	4	1
6	1	4	2	5	9	8	7	3
7	5	8	4	1	3	9	2	6

Grille 2

5	7	3	6	8	1	4	9	2
9	2	1	5	3	4	7	6	8
8	6	4	9	2	7	1	5	3
7	1	2	4	5	8	6	3	9
6	4	8	3	1	9	5	2	7
3	9	5	2	7	6	8	4	1
4	8	6	1	9	2	3	7	5
2	5	7	8	6	3	9	1	4
1	3	9	7	4	5	2	8	6

Grille 1

Solution du sudoku de ce numéro



Catégories	Somme à verser (avec envoi du bulletin)
C et D	8€
B	15€
A (jusqu'à l'indice brut 900)	20€
A' (à partir de l'indice brut 901)	25€

Les cotisations sont réglées au 1^{er} trimestre de l'année en cours :

- . soit au Président de la délégation régionale à laquelle les adhérents sont rattachés,
- . soit au Siège de l'A.R.T.S pour tous les autres adhérents.

Vous pouvez témoigner de votre solidarité envers l'ARTS en adressant des règlements supérieurs aux tarifs voire des dons ; ils seront accueillis avec reconnaissance.
Merci pour votre soutien !

Le Président de l'ARTS

Sudoku

Remplissez les grilles avec les chiffres de 1 à 9 de sorte qu'ils n'apparaissent qu'une seule fois dans chaque rangée, chaque colonne et chaque carré de 9 cases. Il existe plusieurs niveaux de difficulté, déterminés en fonction du nombre de chiffres déjà disposés dans une grille : généralement, moins il y a de chiffres au départ, plus le niveau de difficulté est élevé.

Grille niveau 1

	3					2		
				6			1	
	8			9		8		5
								1
					9			7
7			4					3
		4						
		1		3			6	
5						4		2

Grille niveau 2

		5	8					9	2	
6			4			5		8		
										1
			5							
			9							
			6		2				9	
8	2	7			6	1			1	
	9		3					7	8	

Solution dans ce numéro en page 11

Vous avez des remarques ou des propositions à formuler sur le contenu ou la forme de ce Bulletin.
N'hésitez pas, envoyez les à alain.chalochet@hotmail.fr

Le Bulletin de l'A.R.T.S.

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION
DES RETRAITÉS DU MINISTÈRE DU TRAVAIL
ET DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

14, av. Duquesne - Pièce - 2012 - 75350 Paris 07 S.P.
Tél. : 01 40 56 69 61 ou 01 40 56 45 92
E-mail : arts@sante.gouv.fr

Directeur de la Publication : Gérard Gonzalez
Responsable de la rédaction : Alain Chalochet

Prix de l'abonnement annuel - 2,30€

Imprimerie LELOUP - 45700 VILLEMANDEUR

Grains
de Sagesse

Un optimiste est quelqu'un qui voit
une chance derrière chaque calamité.

Winston Churchill

« Le demi-savoir triomphe plus facilement que le savoir complet :
il voit les choses plus simples qu'elles ne sont, et par là en donne
une idée plus compréhensible et plus convaincante »

Friedrich Nietzsche